

PATS de la police nationale

Qui peut vous défendre aujourd'hui ?

Plus que jamais aujourd'hui, il est nécessaire de se mobiliser et de voter pour élire vos représentants lors du scrutin qui se déroulera du 30 novembre au 6 décembre 2018.

Pourquoi ?

Parce que sont envisagées des mesures comme l'abandon de missions, les fermetures et la réforme de services, les recrutements de contractuels en lieu et place de fonctionnaires, la suppression des CHSCT, le recours à des plans de départs volontaires, la réforme des retraites, les suppressions d'emplois, les mobilités forcées, le développement de la rémunération au mérite ...

Il y a ceux :

*Qui n'ont aucune expérience des PATS,
Qui tiennent des promesses inconsidérées,
Qui pratiquent les « black Friday » adhésions,
Qui font de la démagogie,
Qui mentent,
Qui œuvrent pour leur intérêt personnel.*

Unité SGP FO → 100 % CEA

Alternative Police CFDT → 100 % CEA

SNIPAT → 0 %

↳ **Indépendant de l'UNSA FASMI**
(UATS – SNPPS – UNSA Police – SCPN)

un seul choix possible

Pour un syndicat qui vous défend à tous les niveaux jusqu'à la fonction publique
Pour un syndicat force de propositions.
Pour un syndicat qui vous tient informé
Pour un syndicat innovant
Pour un syndicat proche de vous
Pour une équipe structurée et sérieuse
Pour le professionnalisme et l'engagement de ses représentants depuis des années
Pour des représentants expérimentés, connus et reconnus à tous les niveaux



Elections Professionnelles

Du 30 novembre au 06 décembre 2018



cliquez, votez



BUREAU NATIONAL
52 rue de Dunkerque
75009 PARIS
Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14
snapatsi@snapatsi.fr

ATTENTION!

**Ne pas voter,
c'est signer un chèque en blanc
à l'administration**